

Le projet du Réseau Financement Alternatif en matière d'éducation permanente (octobre 2012)



1 C'est quoi un groupe Financité ?.....	1
2 RFA, Réseau Financement Alternatif, Réseau Fa, Financité, finalement, que faut-il dire ?.....	1
3 Pourquoi et depuis quand les groupes Financité sont apparus au sein du Réseau Financement Alternatif ?.....	1
4 Quelle est la place des groupes Financité dans le Réseau Financement Alternatif ?.....	2
5 Quelle est la stratégie du RFA en matière d'éducation permanente ?.....	2
6 Comment le RFA finance-t-il ses activités d'éducation permanente ?.....	3
7 A part les groupes locaux Financité, quelles autres activités fait le Réseau ?.....	3
8 Concrètement, qu'est-ce que signifie être groupe local ?.....	3
9 En tant que groupe local, qu'est-ce que le RFA attend de nous ?.....	4
10 Quel est le coût d'adhésion pour les groupes locaux ?	5
11 Finalement, le RFA fait-il vraiment de l'éducation permanente ? N'est-ce pas une stratégie plus « top-down » que « bottom-up » ?.....	5
12 Quels sont les thématiques sur lesquelles travaille le RFA ?.....	6
13 Comment les groupes locaux sont-ils représentés au sein du RFA ? Quel est le système de gouvernance ?.....	6

1 C'est quoi un groupe Financité ?

De nos jours, beaucoup de gens se rendent compte que même si la finance ne les intéresse pas spécialement, **elle s'intéresse particulièrement à eux.**

Les groupes locaux sont composés de citoyens qui désirent créer des alternatives et utiliser la finance comme un outil et non une finalité, afin de la remettre au service de la société et non des individualités.

2 RFA, Réseau Financement Alternatif, Réseau Fa, Financité, finalement, que faut-il dire ?

Réseau Financement Alternatif (RFA) est le nom officiel publié au Moniteur et date de la création de l'association en 1987. Elle est toujours appelée ainsi (et parfois même Réseau Fa) par ceux qui la connaissent depuis longtemps. Dans sa volonté de s'ouvrir au grand public, le Réseau a créé le Financité Magazine et le site Financité en 2005. C'est tout naturellement que lorsque les groupes locaux sont apparus, ils se sont appelés les groupes locaux Financité, réunis pour former le mouvement citoyen Financité. Ce glissement marque une évolution dans les objectifs du RFA. Au début, il s'agissait de promouvoir la finance éthique. Aujourd'hui, cet objectif est toujours présent mais s'est élargi à la promotion d'une finance plus responsable et plus solidaire à travers l'action individuelle et collective (*Ensemble, changeons la finance*).

3 Pourquoi et depuis quand les groupes Financité sont apparus au sein du Réseau Financement Alternatif ?

Le Réseau Financement Alternatif existe depuis 25 ans. Au départ, il s'agissait d'un réseau ... d'associations qui promouvaient plus de solidarité et d'éthique dans les rapports à l'argent et qui cherchaient des formules alternatives de financement. Ces associations avaient à cœur de créer un

produit financier pour lequel la destination de l'argent était connue et répondait à une série de critères sociaux et environnementaux en accord avec leur propres valeurs (comme le compte d'épargne Cigale).

Ces dernières années, l'organisation du Réseau a évolué. L'association s'est ouverte aux citoyens. Aujourd'hui, plusieurs de ces citoyens se sont rassemblés (ou y réfléchissent encore) en groupes locaux Financité. Cette volonté vient également du fait que la réalisation des objectifs du RFA ne peut se faire que par la conjonction d'actions à différents niveaux : l'action collective mise en place par les citoyens, le travail de recherche à partir des questions de terrain et leur généralisation à travers le lobby politique et financier.

Les groupes locaux, de par leurs activités (micro-épargne, monnaie complémentaire, réflexion sur la finance, sensibilisation, interpellation...), mettent en œuvre de nouvelles pratiques en matière de finance responsable et solidaire et sont au cœur de l'action du RFA.

4 Quelle est la place des groupes Financité dans le Réseau Financement Alternatif ?

L'assemblée générale du 14 juin 2012 du Réseau Financement Alternatif a opéré une modification de ses statuts. Désormais, les groupes locaux Financité font partie du Collège solidaire du Réseau Financement Alternatif.

Les statuts du RFA prévoient que les groupes locaux, en développant leurs propres activités s'engagent *"en faveur de la promotion de l'éthique et de la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine et susceptibles de relayer au niveau local le travail d'éducation, de plaidoyer et d'innovation du RFA."*

5 Quelle est la stratégie du RFA en matière d'éducation permanente ?

L'éducation permanente fait partie du plan stratégique 2014-2018 du RFA. Cela signifie que des moyens supplémentaires (en termes de ressources humaines) vont être accordés pour cette partie. L'objectif est de devenir un mouvement citoyen pour la finance responsable et solidaire fondé sur une vision commune, mais aussi sur le lien entre engagement individuel et engagement collectif.

Officiellement lancé en 2009, le projet de Participation, Éducation et Formation citoyennes à une finance responsable et solidaire a vraiment démarré en 2010 pour répondre, entre autres, aux lacunes du système financier en matière d'éducation financière, aux besoins citoyens en formation débat et mise en place d'initiatives locales axées sur une finance responsable, durable et solidaire.

A cette occasion, le Réseau s'est redéfini comme un mouvement citoyen portant le slogan « Ensemble, changeons la finance », à travers la création de groupes locaux Financité à Bruxelles et en Wallonie.

La création des groupes locaux est un processus s'articulant en plusieurs étapes. Il prend largement en compte les facteurs liés à la crise financière, le manque d'information du grand public sur les mécanismes du système financier et leurs enjeux ainsi que la volonté de se convertir en un mouvement citoyen dont le rapport à l'argent serait axé sur l'éthique et la solidarité. Le processus

mis en place par la création de groupes locaux vise en premier lieu la compréhension générale de la finance et de ses enjeux, l'engagement d'un débat citoyen à leur sujet, ensuite la mise en place d'initiatives et enfin un effort de diffusion pour partager, échanger et renforcer les initiatives déjà existantes mises en place à Bruxelles et en Wallonie.

6 Comment le RFA finance-t-il ses activités d'éducation permanente ?

Le RFA est reconnu comme organisme d'éducation permanente en axe 3 (analyse et recherche) mais pas encore en axe 1 (éducation, participation et formation citoyenne). Celle-ci prendra effet – si elle a lieu – en 2014. Entre-temps, en 2012 et 2013, le RFA travaille sur fonds propres, ce qui rend ses moyens limités.

7 A part les groupes locaux Financité, quelles autres activités fait le Réseau ?

Dans le cadre de ses activités d'éducation permanente, le Réseau réalise des études et des analyses sur les thèmes de l'investissement socialement responsable, l'inclusion financière, l'innovation sociale...¹ Les groupes locaux peuvent toujours interpeller le Réseau et proposer des sujets d'étude et d'analyse qu'ils jugent pertinents par rapport à leur action.

A côté, le Réseau répond également à des appels d'offre des institutions régionales, fédérales communautaires et européennes².

Toutes ces analyses et études sont disponibles gratuitement sur le site www.financite.be.

Le Réseau mène aussi un travail de sensibilisation et d'interpellation du grand public à travers les campagnes et ses outils d'information tels que le Financité Magazine.

Le Réseau mène également un travail de lobby vers les institutions financières et politiques. Ce travail de lobby se verra renforcer dans les années futures, suivant le plan stratégique 2014-2018.

Le Réseau négocie également avec les banques des produits financiers solidaires. Concrètement, un épargnant peut épargner ou investir dans un produit spécifique négocié avec le Réseau³. La banque reverse alors une partie de ses bénéfices à l'association membre du Réseau au choix de l'épargnant. Les groupes locaux qui ont une identité juridique (asbl, coopératives...) sont membres du collège solidaire du Réseau et peuvent donc être bénéficiaires de ces produits⁴.

8 Concrètement, qu'est-ce que signifie être groupe local ?

Les groupes Financité disposent d'une grande autonomie car ils décident eux-mêmes des activités qu'ils veulent mettre en place avec le soutien de l'équipe de permanents. Celles-ci sont très variées : les groupes organisent des conférences, des cafés citoyens, des ciné/débats afin que les enjeux financiers soient compris et façonnés par tous. Ils mettent également en place des actions concrètes telles que des groupes d'épargne ou d'investissement éthique, des monnaies complémentaires,...

1 Par exemple, chaque année, le Réseau publie un rapport sur l'ISR (investissement socialement responsable) en Belgique et cote l'ensemble des produits financiers éthiques disponibles sur le marché belge ou encore, le rapport sur l'inclusion financière, faisant état de l'évolution de l'accessibilité aux produits et services financiers en Belgique.

2 Par exemple, le RFA a participé à une étude de faisabilité pour le développement de la monnaie locale Eco-Iris à Bruxelles.

3 La liste des produits financiers solidaires au profit des membres du Réseau Financement Alternatif est disponible sur <http://www.financite.be/financite/partage-solidaire.fr,173.html>

4 Concrètement, pour chaque produit solidaire du RFA, une partie des bénéfices que fait la banque est reversée au RFA. Celui-ci en garde 1/3 et reverse 2/3 à l'association désignée par l'épargnant/investisseur. Par exemple, à chaque fois qu'un épargnant du compte Cigale désigne comme bénéficiaire l'association X, le RFA reçoit 0,23 % de l'encours déposé sur le compte par l'épargnant et en reverse 2/3 à l'association bénéficiaire.

ainsi que bien d'autres initiatives.

Ils sont le relais au niveau local des valeurs promues par le Réseau Financement Alternatif et agissent pour une finance plus responsable et solidaire. Ils contribuent à faire prendre conscience à l'ensemble de la société des enjeux actuels de la finance et des alternatives qui existent.

Ils sont accompagnés par une équipe de permanents qui mettent les différentes initiatives en réseau et apporte aux groupes le soutien matériel, technique et financier dont ils ont besoin pour les aider à s'informer et à organiser leurs activités.

Concrètement, cela signifie que les groupes locaux :

- se joignent à une identité : le RFA regroupe un ensemble d'associations, de groupes locaux qui œuvrent à une finance plus responsable et solidaire. Ses différents membres se retrouvent en réseau et participent ainsi à construire l'image d'une finance plus responsable et solidaire (le RFA, en tant que mouvement, a une action politique pour porter les revendications des groupes) ;
- participent aux assemblées générales du Réseau ;
- reçoivent dans la mesure de nos moyens un soutien pour l'organisation de leurs événements (pour autant qu'ils aient un lien avec notre travail d'éducation permanente) : ce point est à discuter au cas par cas ;
- sont invités 2* par an au Conseil des groupes locaux ;
- sont mis en relation avec 1/ d'autres groupes qui ont la même conception que la leur de ce que devrait être l'utilisation de l'argent et la finance mais aussi 2/ avec d'autres réseaux ou organisations qui leur permettra d'avancer dans leurs projets respectifs.
- reçoivent plus de visibilité :
 - 1 page du Financité Magazine est consacrée aux activités des groupes locaux ;
 - les activités des membres sont présentées dans l'agenda des membres sur le site www.financite.be (qui est aussi publié dans la newsletter que nous envoyons tous les 15 jours) ;
 - chaque groupe local dispose d'une page permettant de décrire ses activités et son projet ;
- En tant que membres, ils sont bénéficiaires des produits solidaires du Réseau (pour les groupes locaux ayant une identité juridique).

9 En tant que groupe local, qu'est-ce que le RFA attend de nous ?

En devenant groupe local, ses membres rejoignent une identité : le RFA regroupe un ensemble d'associations, de groupes locaux qui œuvrent à une finance plus responsable et solidaire. Ses différents membres se retrouvent en réseau et participent ainsi à construire l'image d'une finance plus responsable et solidaire (le RFA, en tant que mouvement, a une action politique pour porter les revendications des groupes).

Les groupe locaux choisissent de s'affilier au Réseau parce qu'ils reconnaissent qu'ensemble, la force de frappe du Réseau sera d'autant plus grande pour atteindre nos objectifs, parce que l'activité locale a du sens mais faire partie d'un mouvement global en a tout autant Les groupes peuvent s'appuyer sur le réseau pour recevoir un soutien logistique, financier et humain pour leurs activités, des ressources et outils pédagogiques, etc. En devenant un vrai mouvement de pression, le Réseau a davantage d'armes lors de ses négociations avec les politiques et le secteur financier.

Le groupe local a toute liberté de choisir le contenu de ses activités et communications sous réserve des deux règles suivantes :

- d'une part, les activités et prises de position du groupe local doivent soutenir le but social du RFA qui consiste à promouvoir, par un travail d'éducation permanente, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine,
- d'autre part, les prises de position du groupe local n'engage pas le RFA dans son ensemble.

Il n'y a pas de règles spécifiques concernant l'organisation du groupe, la fréquence de ses rencontres, le contenu spécifique de celles-ci. Le groupe est libre de définir le fonctionnement qui lui convient.

Concrètement, le RFA demande aux groupes locaux d'organiser minimum 4 activités / rencontres par an. En-dessous, il y a de forte chance qu'il n'y ait pas de dynamique de groupe !

Ces activités dépendent de l'objectif du groupe. Cela peut être des activités de sensibilisation à destination d'un public externe. A cet effet, le Réseau propose toute une série d'activités clé-sur-porte autour de des thèmes de la finance responsable et solidaire (conférences, cafés-citoyens, ciné-débat...).

Ces activités peuvent être directement reliées aux activités des groupes locaux suivant les initiatives solidaires que celui-ci crée (par exemple, un groupe qui travaille sur les monnaies complémentaires peut prévoir des réunions pour créer, mettre en place cette monnaie ou encore pour la faire connaître : activités de promotion).

10 Quel est le coût d'adhésion pour les groupes locaux ?

Les groupes locaux paient une cotisation de membre au RFA mais une grande partie du montant est reversée par le Réseau directement sur le compte des groupes pour financer leurs activités :

- si le groupe local est organisé en asbl, coopérative... l'organisation paie 75 € / an, le même montant que pour toutes les autres organisations membres du Réseau (dont 50 € sont reversés sur le compte du groupe local ^{5*}) ;
- si le groupe local est organisé en association de fait, ce sont les membres du groupe local qui sont invités à se faire membre du Réseau (en tant que membre citoyen). La cotisation par personne physique est de 25 € (15 € de chaque cotisation sont reversés sur le compte du groupe)*.

11 Finalement, le RFA fait-il vraiment de l'éducation permanente ? N'est-ce pas une stratégie plus « top-down » que « bottom-up » ?

L'activité d'éducation permanente du RFA est récente. A priori, la création du mouvement Financité n'est pas née non plus de citoyens qui se sont organisés en conséquence. Pourtant la naissance de ce mouvement ne vient pas de nulle part non plus. Depuis la crise de 2007, de nombreuses personnes nous ont contacté pour d'une part, mieux comprendre le monde financier dans lequel elles vivent mais aussi parce qu'elles voulaient « faire quelque chose » sans vraiment savoir quoi faire. C'est pour cette raison que le RFA a senti qu'une envie de faire quelque chose naissait, mais aussi de regrouper tous ceux qui d'une manière ou d'une autre œuvraient à une finance plus responsable et solidaire. Le RFA n'entend pas se substituer aux initiatives des groupes locaux mais les soutenir dans leurs activités en leur apportant un soutien pour le développement de leurs activités mais aussi

5 Le paiement de la cotisation ne doit pas être un obstacle à votre adhésion au Réseau Financement Alternatif.

logistique et financier.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, le RFA a modifié sa structure interne. Désormais, les groupes locaux peuvent suggérer l'activité aux permanents du Réseau. La structure des permanents du RFA a comme mission de se mettre au service des citoyens. Concrètement, les animateurs en éducation permanente ont pour mission de faire remonter aux autres membres de l'équipe les questions / demandes des groupes locaux en matière de recherche (le département de recherche peut ainsi mener une recherche ou rédiger des analyses suite aux questions des groupes locaux⁶).

12 Quels sont les thématiques sur lesquelles travaille le RFA ?

Trois thématiques sont ainsi développées par le Réseau et portées par les groupes locaux Financé :

- « Finance et individu » : comment assurer à tout un chacun un accès aux services et aux produits financiers permettant de mener une vie digne ? Cette question trouve notamment des réponses dans la création de groupes de micro-épargne, dans la formation à la gestion budgétaire, dans la sensibilisation aux enjeux de la finance.
- « Finance et société » : comment faire en sorte que la finance rencontre l'intérêt général plutôt que l'intérêt de quelques particuliers ? L'investissement socialement responsable est une des solutions préconisées par le Réseau, tout comme l'interpellation des représentants politiques sur la gestion des deniers publics. Des groupes comme Finance-la-Neuve et EthiqueInvest sont deux porte-drapeaux de ces thématiques.
- « Finance et proximité » : comment mettre en place des initiatives économiques et locales et resserrer les liens entre les producteurs et les consommateurs ? Les monnaies complémentaires et les systèmes d'échange locaux sont des initiatives originales et adaptées à ces questions, représentant la diversité des alternatives au sein du RFA.

13 Comment les groupes locaux sont-ils représentés au sein du RFA ? Quel est le système de gouvernance ?

Le RFA est formé de 3 collèges : le collège solidaire, institutionnel et citoyen. Les groupes locaux font partie du Collège solidaire. S'ils ont une identité juridique, les groupes locaux font partie uniquement du Collège solidaire, s'il s'agit d'un groupe informel, ses membres sont aussi membres du Collège citoyen. En d'autres termes, aux assemblées générales, un groupe local formé en asbl aura une voix au Collège solidaire, un groupe local informel aura une voix au Collège solidaire et ses membres – en tant que membres citoyens – pourront également voter à titre individuel au Collège citoyen (le collège solidaire a 60 % des votes, le collège institutionnel 20 % et le collège citoyen 20%).

Il a été proposé aux groupes locaux une représentativité au sein du conseil d'administration du Réseau. Cette proposition n'a pour l'instant pas été suivie des faits car peu de groupes locaux étaient intéressés. Néanmoins, cette suggestion est toujours valable et peut être rediscutée à l'avenir.

6 Par exemple, en 2012, le RFA a reçu du Cabinet Marcourt un financement pour créer un vade-mecum sur les monnaies complémentaires. Cette recherche de financement vient du fait que plusieurs groupes étaient en réflexion autour des monnaies complémentaires et étaient arrivés à un stade où plusieurs questions se sont complexifiées et sortent du cadre de l'éducation permanente. ...